

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2019

---

CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE - (N° 1883)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 45

présenté par  
M. Bois

-----

### ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 8, supprimer les mots :

« de la musique et de la variété ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.